MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 26 octobre 2026

Faits saillants

- Lors d'une visite présidentielle à Pékin, Guy Parmelin a signé l'accord bilatéral optimisé de libre-échange avec la Chine.
- La 5ème table ronde sur la maîtrise des coûts de la santé a présenté 6 nouvelles mesures.
- UBS continue d'afficher des résultats solides, avec un bénéfice net de 2,7 Mds USD au 3ème trimestre.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 29/10	*Var. vs 22/10*
EUR/CHF	0,9227	+ 0,2 %
USD/CHF	0,8287	+ 1,1 %
SMI	14 757	+ 1,4 %
Taux 10a	0,536 %	+ 1 pb

Macroéconomie

Suisse – Chine : Le Président de la Confédération Guy Parmelin s'est rendu en Chine, accompagné d'une délégation économique et scientifique. Il s'est entretenu avec le président chinois Xi Jinping au sujet des relations bilatérales entre les deux pays et de l'actualité internationale (cf. communiqué). Ils ont signé à cette occasion l'accord bilatéral optimisé de libre-échange (cf. veille économique et financière du 15 au 21 août), l'accord connexe sur la coopération en matière de travail et d'emploi et un accord sur la coopération réglée dans la recherche et le développement. Ce dernier permet aux chercheurs suisses d'échanger des données de recherche avec leurs partenaires chinois dans un cadre juridique sûr. La visite du Président suisse, qui se poursuit jusqu'à samedi, prévoit de nombreuses rencontres ministérielles (affaires sociales, formation, affaires scientifiques, commerce) ainsi que l'ouverture du 9ème forum économique sino-suisse.

Finances fédérales : Selon l'extrapolation publiée le 28 octobre par le Conseil fédéral, la Confédération suisse prévoit un excédent de financement de 0,7 Md CHF en 2026, contre un déficit de 0,7 Md CHF initialement budgétisé (cf. communiqué). Cette amélioration de près de 1,5 Md CHF s'explique principalement par la hausse des recettes, notamment celles de l'impôt sur le bénéfice. Les recettes ordinaires devraient atteindre 91,9 Mds CHF (+1,9 Md par rapport au budget), tandis que les dépenses ordinaires s'établiraient à 91,4 Mds CHF (+0,8 Md), notamment en raison de dépenses supplémentaires d'armement (970 M CHF).

Secteurs financiers

UBS : Le groupe UBS continue à afficher des résultats solides : il a enregistré un bénéfice net de 2,7 Mds USD au 3ème trimestre (cf. communiqué), contre 2,5 Mds USD un an auparavant, porté notamment par la gestion de fortune, qui a attiré 55 Mds USD de nouveaux actifs, principalement dans les régions Asie-Pacifique et Amériques. Le rendement sur fonds propres CET1 de 14,8%.

L'intégration de Crédit Suisse progresse conformément au calendrier. Les effectifs cumulés des deux banques sont passés, au niveau mondial, de 123 000 fin 2022 à 97 593 fin septembre 2026.

Le renforcement des exigences en fonds propres demeure la principale préoccupation d'UBS. Dans le cadre des débats parlementaires sur la « Lex UBS », le Conseil des États a retenu une couverture à hauteur de 90 % en fonds propres durs des participations dans les filiales étrangères, contre 100 % proposés par le Conseil fédéral (cf. veille économique et financière du 19 au 25 septembre). Selon UBS, cette exigence nécessiterait la mobilisation de 16 Mds USD de fonds propres supplémentaires. Le dossier est désormais examiné par le Conseil national, où des propositions d'assouplissement pourraient émerger. UBS continue d'alerter sur les conséquences de ce durcissement réglementaire pour sa compétitivité internationale, évoquant implicitement la possibilité d'une délocalisation de son siège hors de Suisse. En septembre, le président de son conseil d'administration, Colm Kelleher, avait ainsi appelé à « un compromis constructif qui [leur] permette de rester en Suisse ». Selon la Fédération suisse du personnel bancaire, un éventuel départ pourrait entraîner la suppression de 10 000 à 12 000 emplois, sur les quelque 34 000 que compte actuellement la banque en Suisse. La commission compétente du Conseil national reprendra l'examen du dossier à partir du 23 novembre.

Secteurs non financiers

Santé : La 5ème table ronde sur la maîtrise des coûts dans le secteur de la santé s'est réunie à Berne cette semaine (cf. communiqué). Cet organisme, institué par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider en novembre 2024, réunit deux fois par an médecins, hôpitaux, assureurs, industrie pharmaceutique, patients et Etat. La table-ronde a présenté 6 nouvelles mesures qui seront mises en place à partir de 2027 (cf. catalogue). Celles-ci touchent le virage ambulatoire, le désengorgement des urgences, la prise en charge des malades chroniques, la transparence des prix des dispositifs médicaux, l'approvisionnement coordonné en médicaments dans les établissements médico-sociaux et les traitements à domicile. L'accord sur une collaboration plus étroite entre les acteurs est au cœur de toutes les mesures adoptées. Au regard de leur caractère systémique, ces mesures n'ont pas été associées à un potentiel d'économie chiffré. Pour la première fois, le travail de la table ronde s'appuie également sur des suggestions recueillies au moyen d'un formulaire en ligne. A l'avenir, la table ronde ne produira plus de catalogue chaque année mais servira d'instance de consultation pour les projets du Conseil fédéral, avec un mandat de deux ans avant d'en évaluer l'utilité.

Agriculture : Le Conseil fédéral a adopté le train d'ordonnances agricoles 2026 qui vise à alléger la charge administrative des agriculteurs (cf. communiqué). Il apporte notamment des simplifications pour les exigences de prestations écologiques requises, les systèmes de production, la promotion de la biodiversité, les exigences en matière de bien-être animal ainsi que les contrôles. Il s'agit de la 2ème étape du processus de simplification après le lancement du plan d'action sur les contrôles dans l'agriculture en septembre 2025. Une 3ème étape de simplification est prévue avec la mise en œuvre de la politique agricole à partir de 2030 (PA30+, cf. veille économique et financière du 29 août au 4 septembre). L'union suisse des paysans s'est réjouie de ces mesures tout en appelant à poursuivre la diminution de la charge administrative des exploitations (cf. communiqué).

Sécheresse : Le Conseil fédéral a examiné en détail des questions liées à la canicule et à la sécheresse et a adopté la stratégie d'adaptation aux changements climatiques et le plan d'action qui l'accompagne pour la période 2026-2031 (cf. communiqué). Ce plan vise à améliorer la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes. La stratégie s'articule autour de 3 objectifs principaux : (i) réduire de manière préventive les risques liés aux changements climatiques, (ii) renforcer la résilience et améliorer la capacité d'adaptation de la société, de l'économie et de l'environnement, et (iii) saisir les éventuelles opportunités. Parmi les 56 mesures, on peut citer par exemple la mise en œuvre de la stratégie de gestion de l'eau, la protection de la santé de la

population contre la chaleur, la mise à jour régulière de l'analyse des risques climatiques ou encore le renforcement des écosystèmes.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuels : Pixabay